

Zeitschrift:	Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Archivare
Band:	34 (1982)
Artikel:	Guides d'archives
Autor:	Santschi, Catherine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-770664

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GUIDES D'ARCHIVES

PAR CATHERINE SANTSCHI

Jean COURVOISIER, *Petit guide des archives anciennes de l'Etat de Neuchâtel*, Neuchâtel 1981, 52 p., in -8°, ill. (Inventaires et documents publiés par les Archives de l'Etat).

«Pour être assez clair, j'insiste lourdement sur le fait qu'il n'existe pas à Neuchâtel un dépôt d'archives modèles, mais des archives vivantes, confrontées aux *problèmes quotidiens* de place et de classement.» Telles sont les paroles de M. Courvoisier, résumant la situation de ses archives lorsqu'il a fait visiter son dépôt aux membres de notre Association, réunis à Neuchâtel en assemblée générale le 17 septembre 1981.

La composition de ces archives reflète en effet le destin paradoxal d'une république qui, même sous un régime monarchique, jouissait de libertés et de priviléges que bien des cantons démocratiques lui eussent enviés. Il existe en effet trois divisions principales:

1. Les archives historiques de l'Ancien Régime de la principauté de Neuchâtel, du XIIe siècle à 1848 (et non pas à 1798 comme dans la plupart des cantons suisses);
2. Les archives modernes de la République et Canton de Neuchâtel, de 1848 à ces toutes dernières années;
3. Les fonds divers, archives d'institutions, de quelques sociétés, de familles importantes pour l'histoire du pays et de quelques communes.

Cette structure qui épouse exactement l'évolution historique de Neuchâtel se reflète aussi dans les locaux où sont abritées ces archives, toujours liées au siège du gouvernement. Le fait d'être logées au château de Neuchâtel, dont les parties les plus anciennes remontent à la fin du XIIe siècle, entraîne pour les Archives de l'Etat un prestige indéniable, mais aussi toutes les inconvénients et les contraintes occasionnées par un bâtiment historique. Salle de lecture, magasins et «bureaux» — si l'on peut appeler ainsi des recoins aménagés dans les magasins — sont situés dans l'angle sud-est du château, où des travaux très importants, conduits entre 1915 et 1922, ont permis d'établir quatre niveaux d'archives avec structure en béton armé, des supports en fer et des rayons en bois.

Ce mélange d'ancien et de moderne se retrouve dans les occupations des archivistes qui, à côté de leur activité traditionnelle de recherche et d'aide aux historiens amateurs ou professionnels, ont des tâches astreignantes à remplir à l'égard de l'administration et des particuliers: accueillir et gérer des versements de documents contemporains, notamment les doubles des registres d'état civil et les pièces annexes au registre des familles, exécuter de nombreuses copies certifiées conformes des actes notariaux, etc.

Dominer la partie historique de ces archives au destin complexe n'est pas une mince affaire. Aussi l'état sommaire des fonds antérieurs à 1848 et des fonds de familles et de communes déposés aux Archives d'Etat que donne M. Jean Courvoisier dans son *Petit guide des archives anciennes de l'Etat de Neuchâtel* est-il, malgré la modestie de son titre, un véritable tour de force: avoir su résumer en cinquante pages une matière si abondante et si diverse, suppose une connaissance approfondie et un usage fréquent des documents. Au gré de ces descriptions assez sommaires et par là-même suggestives et stimulantes pour le chercheur et le curieux, on perçoit la richesse de ces fonds, la difficulté de les consulter et de les gérer, le travail de Romains, parfois désordonné, des archivistes du siècle dernier, la nécessité d'en respecter l'ordonnance et la cotation tout en le prolongeant en vue des besoins actuels, et la vitalité de la recherche historique d'aujourd'hui dans le canton de Neuchâtel.

Pas d'index alphabétique. Un index n'est-il qu'un trompe-l'oeil? Dans un fouillis, il peut permettre au chercheur pressé de se retrouver facilement. Mais un guide de cinquante pages peut être parcouru rapidement, même si, d'un autre côté, seuls sont trompés ceux qui veulent bien l'être.

Les illustrations, spécimens paléographiques, pages de titres de reconnaissances ornées de magnifiques dessins à la plume (oeillets, armoiries, «putti» de la Renaissance), ou encore ce magnifique plan de Valangin décoré à l'aquarelle (château de Valangin, moulin sur le Seyon, digitale pourpre et lis martagon) témoignent d'un véritable sens artistique non seulement chez les fonctionnaires de l'ancien temps, mais encore chez l'archiviste qui les a choisies.